

ÉCOLE ÉMILE-NELLIGAN-CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Procès-verbal

lundi 29 septembre 2025, 18h45

1.	ADMINISTRATION	
2.	Ouverture de l'Assemblée, vérification du quorum. Nous avons le quorum. Présence : Philip Gauthier Michel Najm Violetta Sikora Chantal Boucher Nevine Abdelamalak Steve Carignan Rachel Delorme Roukieta Sawadogo Nathalie Latour Absence : Julie Cuerrier	
3.	Ordre du jour – Adoption Proposé par Michel Najm Secondé par Philip Gauthier	2025-2026-10
4.	CE • Formulaire à remplir par les membres élus (membre parent, déléguée ou délégué au CP, substitut de la personne déléguée au CP, présidence, membre du personnel, et membre de la communauté). • Formation obligatoire des membres du CÉ si pas fait dans la dernière année • Règle de régie interne (voir pièce jointe) • Établissement du calendrier des séances : 28 octobre, 9 décembre (teams) , 3 février (teams), 24 mars, 5 mai, 8 juin. • Budget annuel de fonctionnement du CÉ • Dénonciation d'intérêt : Rien à signaler Proposé par Violetta Sikora Secondé par Chantal Boucher	2025-2026-11
5.	Élection Présidence – Philip Gauthier Vice-présidence – Michel Najm Secrétaire – Trésorier – Philip Gauthier Toutes les personnes ont été élues par acclamation.	
6.	Questions du public – Aucune question	
7.	Procès-verbal de la réunion du 4 juin 2025 Adoption Proposé par Michel Najm Secondé par Violetta Sikora	2025-2026-12
8.	SUIVI AU PROCÈS VERBAL – aucun suivi	
9.	Point de la présidence – aucun point	
10.	OPP Voir pièce jointe – rencontre à venir en octobre avec les personnes qui ont manifesté leur intérêt.	
11.	Points de la direction • Portrait des classes 2025-2026 et clientèle (430 élèves) – clientèle qui descend, on a une cohorte à deux groupes, les autres niveaux sont à 3 groupes. Le profil ethnoculturel de l'école démontre que le français est la langue maternelle de 20% des enfants. Étant dans un milieu	

	aisé, les parents se mobilisent. Nous avons également deux orthopédagogues, une personne en soutien linguistique (point d'information). Appareil mobile – ajout au code de vie. Le ministère nous demande d'ajouter cette partie au code de vie de l'école. Ce n'est pas un enjeu au niveau de notre école. Michel suggère que l'on ajoute une phrase lors de l'envoi aux parents qui explique que le but de cette règle est le savoir-vivre ensemble (éducation technologique). Adopté par : Nevine Abdelmalak Secondé par Roukieta Sawadogo	2025-2026-13
	- Sorties et parascolaires à approuver (voir pièces jointes). - Plan et santé bien-être 2025-2026 (voir pièce jointe) Proposé par Philip Gauthier Secondé par Michel Najm	2025-2026-14
12.	CRPRO (comité de parents) – pas de rencontre encore.	
13.	Trésorerie (voir rapport annuel) Rapport final (voir rapport annuel)	
14.	Dates des prochaines rencontres – Déjà mis plus haut	
15.	Correspondance – aucune correspondance	
16.	Varia – L'AG en début d'année : en faire un événement – salon d'exposant (tutorat du coin, le traiteur, école de musique, salle de spectacle, etc.) une collation pourrait être servie. En faire un lieu d'échange. Créer une communauté. À discuter lors de la dernière rencontre. Voir avec l'OPP s'il y a des idées. Les coupures du ministère de l'éducation. L'école est touchée sur trois plans : une première coupure d'environ de 50 000\$, une autre de 23 000\$ pour équilibrer le budget global du CSSMB et les ETC (équivalent à temps complet), le CSSMB surveille toutes les écoles et le siège social pour ne pas dépasser la cible des ETC. Si on dépasse, le CSSMB perdra plusieurs millions.	
17.	Levée de l'Assemblée à 20 h 28 proposé par Violeta Sikora et secondé par Chantal Boucher.	2025-2026-15
18.	<u>CLÔTURE</u>	